

**DETARTRANT FILTRE (solide)****1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :**

<b><u>NOM GENERIQUE</u></b>	<b>DETARTRANT FILTRE (solide)</b>
UTILISATION	Produit de détartrage des filtres (piscines traitées aux produits oxydants).
FABRICANT	<b>LABORATOIRE PAREVA</b> Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d' appel d' urgence	04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE)

**2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :**

SUBSTANCE ACTIVE	Acide sulfamique
<b>N° CAS = 5329-14-6</b>	<b>N° CE = 226-218-8</b>

**3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :**

DANGERS SPECIFIQUE A L'HOMME : Risque d'effet irritant sur la peau et les yeux.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Nocif pour l'environnement aquatique.

**4 - PREMIERS SECOURS :**

CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire en maintenant les paupières bien écartés. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever les vêtements souillés ( ne les réutiliser qu'après nettoyage) et laver la peau abondamment à l' eau claire. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION	Placer la personne à l'air frais.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Décomposition thermique (à 209°C) en fumées toxiques. Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
MOYENS D' EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l' incendie sont autorisés. Préférer des agents extincteurs à sec.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé).  
Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.  
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...  
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Eviter toute formation de poussières.  
Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE Stocker dans un endroit ventilé et à l' écart de toute source de chaleur.  
Garder dans l' emballage d' origine; bien fermé.

MATERIAUX DECONSEILLES Matériaux métalliques (fer, fonte,...)

MAT. RECOMMANDES Polyéthylène, Polypropylène, PVC.

INCOMPATIBILITE Réactions dangereuses avec les oxydants puissants.  
Réagit avec les alcalis en produisant de la chaleur.  
Ne pas l'utiliser au contact du zinc et de l'acier galvanisé en l'absence de système inhibiteur.

**8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Manipulation occasionnelle du produit gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants, lunettes de protection et masque anti poussières.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE : solide.

COULEUR : blanc.

pH à 20 g/l : 1.00

INFLAMMABILITE : non inflammable.

EXPLOSIVITE : non explosif

TEMPERATURES:

- de décomposition : 209°C

- de fusion : 205°C

MASSE VOLUMIQUE : 2126 kg/m<sup>3</sup>

SOLUBILITE DANS L' EAU : dans l' eau : 17.6 g / l

AUTRES : Soluble dans le formaldéhyde et le méthanol.  
Peu soluble dans l' éthanol et l' acétone.  
Insoluble dans l' éther.

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE	La préparation est stable dans l' intervalle de température de -10 à 85 °C. Se décompose à partir de 209°C en dégageant un mélange d'oxydes d'azotes.
CONDITIONS A EVITER	Humidité et sources de chaleur.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

Contact avec la peau	Produit sous forme solide : pratiquement pas d' effet ou irritations en cas de contact prolongé. Produit en solution concentrée : irritations, voire brûlures.
Contact avec les yeux	Produit sous forme solide : irritations légère. Produit en solution à 4% : conjonctivite transitoire. Produit en solution concentrée : lésions graves.
Ingestion	Produit légèrement nocif (DL 50 sur le rat = 1600 mg/kg)

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

Produit nocif pour les organismes aquatiques. Il peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :**

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

N° ONU = 2967 : Acide sulfamique

TRANSPORT TERRESTRE	UN 2967 - Classe 8 - Groupe d' emballage III Étiquette de danger =8 - Code de danger = 80
TRANSPORT MARITIME	Classe 8 - Groupe d' emballage III - N° de fiche de sécurité = 5.1 - 08
TRANSPORT AERIEN	Classe 8 - Groupe d' emballage III - Acide sulfamique

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage er**Quantités Limitées**)

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES** : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1999 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Acide sulfamique - Etiquetage CE : 226-218-8"

Symbole de danger                      **Xi** - Irritant

Phrases R

- 36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
- 52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l' eau consulter un spécialiste.
- 28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l' eau claire.
- 46 - En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.
- 61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales.

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2811.19.90**

Voir les notices d' utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.  
Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.